



UFR des sciences odontologiques

ATTESTATION D'ETUDES PREPARATION AU CONCOURS EUROPEEN D'INTERNAT EN ODONTOLOGIE (PCEIO)

Il est créé par décision des Conseils de l'Université de Bordeaux, à compter de l'année universitaire 2026-2027, une Attestation d'Etudes préparation au concours européen d'internat en odontologie.

1 - Objectifs de la formation

Préparer les participants aux épreuves du Concours d'Internat en Odontologie à titre européen

2 - Responsables

Responsable principal :

Professeur Jean-Christophe FRICAIN

CHU de Bordeaux - Service de Chirurgie Orale

Pôle de médecine et chirurgie bucco-dentaire

UFR des Sciences Odontologiques

05 47 30 43 01

jean-christophe.fricain@u-bordeaux.fr

Coresponsable :

Docteur Virginie CHUY

CHU de Bordeaux – Service de médecine bucco-dentaire

Pôle de médecine et chirurgie bucco-dentaire

UFR des Sciences Odontologiques

virginie.chuy@u-bordeaux.fr

3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à 1 et le maximum à 10.

3-2 Durée de la formation :

La formation dure 1 an et a lieu tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique :**

Le volume horaire est de **74.5h** en présentiel.

Des examens blancs sont intégrés au cursus pour évaluer la progression et préparer aux conditions réelles des épreuves :

- 1 concours blanc en présentiel adaptée aux épreuves du concours organisé par le CNG (2 épreuves écrites QR de 3h chacune)
- 2 concours blancs en distanciel adapté aux épreuves du concours organisé par le CNG (2 épreuves écrites QR de 3h chacune)

Les enseignements débutent en septembre et se terminent en mai.

- **3-4 Stages :**

Ce diplôme n'est pas ouvert au stage.

4 - Conditions d'inscriptions

- Praticiens ressortissants d'un État membre de l'Union européenne (UE) ou d'un État faisant partie de l'Espace économique européen (EEE), de la confédération Suisse ou la principauté d'Andorre, titulaires d'un diplôme ouvrant droit à l'exercice de la chirurgie dentaire
- Non-inscrit en formation initiale
- Thèse d'exercice soutenue au 31 décembre de l'année en cours
- Maîtrise de la langue française lue et écrite (équivalent niveau C2)
- Niveau d'anglais B2

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 – Coût de la formation

Ce diplôme est ouvert uniquement à la formation continue

En formation continue : 3 500€/an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 – Conditions de validation :

- **6-1 : Validation :**

Pour être admis, le candidat doit avoir satisfait aux conditions d'assiduité.

- **6-2 : Disposition prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé une seule fois.

7 – Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 09/03/2026
Conseil du Collège des Sciences de la santé 18/03/2026

Programme

Module 1 : Organisation et méthodologie générale

Ce module porte sur la méthodologie de travail : la parole sera donnée aux internes et aux correcteurs, qui partageront leurs expériences, leurs conseils pratiques et leurs stratégies de réussite.

Module 2 : Épreuve rédactionnelle

Ce module se présente sous la forme de colles corrigées régulières de grandes et petites questions couvrant l'ensemble des six disciplines cliniques sur lesquelles porte l'épreuve rédactionnelle. L'objectif est d'acquérir des automatismes rédactionnels et une approche structurée de chaque type de question.

Module 3 : Épreuve de LCA

Ce module est dédié à l'épreuve de lecture critique d'articles scientifiques. Il abordera la méthodologie de lecture, la stratégie de réponse aux questions et la rédaction du résumé. Des colles corrigées illustreront les différents types d'études et de situations susceptibles d'être rencontrées lors du concours.

Module 4 : Concours blancs

Des concours blancs seront organisés afin de permettre aux participants de s'exercer dans des conditions similaires à celles du concours, d'évaluer leurs progrès et d'identifier leurs axes d'amélioration.